

## PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE LA MARTINIERE DIDEROT

Présenté aux membres du conseil pédagogique le 3 juin 2020.

Soumis, pour avis, aux membres du conseil d'administration le 5 juin 2020

### 1. Préambule

La reprise des enseignements en présentiel est une nécessité pour nos élèves. Elle est conditionnée aux respects de règles qui permettent de garantir la sécurité sanitaire des élèves et des personnels du lycée.

Elle s'appuie :

- Sur un comportement individuel responsable de chacun
- L'application des protocoles de nettoyage renforcée du lycée
- Sur une réorganisation des enseignements permettant de limiter les flux et les croisements.

### 2. Le nettoyage des locaux

Chaque salle utilisée et les sanitaires font l'objet d'un nettoyage **approfondi deux fois par jour**.

Une attention particulière est portée aux zones de contact : portes, poignées...

Le respect des gestes barrières individuel permet d'assurer une continuité dans la prise en compte du risque sanitaire.

Sont identifiées entre autres zones de contamination possibles :

- Les photocopieurs
- Les ordinateurs dans les salles de classes.

Afin de permettre la mise en œuvre d'un nettoyage, un flacon de désinfectant et du papier essuie-tout sont disposés près de chaque photocopieur.

Il est par ailleurs recommandé :

- D'éviter au maximum les échanges d'objets personnels
- Désinfecter les objets que l'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison

L'usage des micro-ondes, distributeurs de boissons est interdit.

### 3. Avertissement

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires et de difficulté dans la mise en œuvre de ce protocole, le chef d'établissement pourra être conduit, après avis des autorités académiques à prononcer la fermeture totale ou partielle de l'établissement.

L'ENT servira de vecteur de communication privilégié à destination de l'ensemble des élèves et des familles.

Le règlement intérieur du lycée continue à s'appliquer. Il est complété par le présent plan de mise en œuvre du protocole sanitaire.

**Tous les élèves et tous les personnels de l'établissement doivent se conformer aux dispositions ci-après.**

### 4. Accueil des personnels et des élèves.

L'accueil des personnels et des élèves est conditionné au respect des règles sanitaires collectives et individuelles.

A titre individuel, le respect strict des gestes barrières est indispensable

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main

Ces gestes sont complétés par le port de masque grand public

- Obligatoirement en présence d'élève(s)
- En dehors de leur présence, lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

#### Conditions d'accueil

Seul l'accès des personnes ne présentant pas de symptôme est autorisé.

**En cas de fièvre, supérieur à 37°8, l'accès à l'établissement sera refusé. C'est pourquoi nous demandons aux familles de vérifier l'état de santé des élèves avant leur venu et de consulter leur médecin en cas de symptômes, même bénins.**

**Il convient de ne pas se rendre au lycée en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 et d'appeler immédiatement le proviseur ou les proviseurs adjoints en cas de doute.**

**Si dans la journée, un élève ne se sentait pas bien, ou présentait de la température, il serait immédiatement pris en charge par l'infirmière de l'établissement et isolé. La famille sera alors informée et invitée à venir chercher son enfant. Un signalement sera fait aux autorités académiques.**

A titre collectif, le respect des circulations, des zones et des plages d'occupations permet le travail des équipes d'entretien pour désinfecter et remettre en fonction les équipements.

Le travail de ces équipes est conforme au protocole sanitaire de l'Education Nationale et aux consignes de la Région. Elle se traduit notamment par l'utilisation de virucide lors du nettoyage des salles, par l'aération des locaux et par une veille constante quant au remplissage des distributeurs de savon net d'essuie-main.

*L'usage du nettoyage au savon est préconisé lorsque cela est possible car mieux toléré par l'organisme.*

**Personnels connaissant une situation particulière :**

« Les personnels qui ont une vulnérabilité de santé au regard du virus COVID 19 ou qui vivent avec une personne ayant une vulnérabilité ne doivent pas être présentes aux mois de mai et de juin. Ils préviennent le chef d'établissement dans les conditions prévues pour l'ensemble des fonctionnaires d'Etat » (circulaire du 4 mai 2020)

**Circulation dans l'enceinte de l'établissement**

**Le protocole de reprise est basé sur la limitation des déplacements et des brassages afin de minimiser la possibilité de contamination.**

**L'ensemble des personnels et des élèves devra respecter et faire respecter les règles de circulation mises en place.**

## **5. Organisation du retour au lycée La Martinière Diderot**

### **A/ Pour tous les personnels**

A son retour dans le lycée, chaque personnel de l'éducation nationale reçoit des masques de protection.

Les personnels de l'éducation nationale peuvent venir retirer leur lot de masques lavables auprès de l'intendant et/ou des proviseurs adjoints.

Les personnels sont tenus d'appliquer les consignes suivantes :

- Assurer l'aération du lieu de travail à son arrivée et plusieurs fois dans la journée : ouverture des fenêtres
- Laisser au maximum les portes ouvertes pour éviter la manipulation des poignées

- Éviter l'utilisation de matériel partagé (exemples : téléphone, matériel informatique)
- Interdire l'usage de son matériel de travail par autrui
- Définir son espace de travail de façon à maintenir la distanciation d'au moins un mètre avec des personnes entrant dans l'espace de travail

## **B/ Pour les enseignants :**

Les enseignants se conforment aux emplois du temps mis en place à compter du 09 juin et à leurs évolutions.

Comme pour tous les personnels, les enseignants « qui ont une vulnérabilité de santé au regard du virus COVID 19 ou qui vivent avec une personne ayant une vulnérabilité » seront chargés de maintenir la continuité pédagogique avec les élèves qui ne peuvent pas être présents au lycée.

Les salles de professeurs des sites Diderot (4<sup>ème</sup> étage) et Augustins (1<sup>er</sup> étage), les salles des professeurs déconcentrées ne seront accessible (sur un espace restreint et délimité) seulement dans la mesure où elles pourront faire l'objet d'un nettoyage régulier.

Les décisions prises sur ces utilisations éventuelles seront communiquée aux usagers le 9 juin.

## **6. Organisation du retour des élèves**

Le lycée La Martinière Diderot Diderot se mobilise afin de permettre à certains élèves une continuité pédagogique en présentiel. Dans le contexte actuel, des emplois du temps modifiés seront mis en place pour les élèves souhaitant revenir au lycée. **Le volontariat des élèves sous couvert des responsables légaux est la base du retour au sein du lycée.**

Les élèves concernés seront accueillis dans le lycée mais avec des modalités différentes pour assurer la sécurité sanitaire de tous et dans la limite de la capacité d'accueil fixée par la mise en place du protocole sanitaire.

## **A /Calendrier de reprise :**

**Emplois du temps : les cours seront organisés uniquement en matinée de 8h15 à 11h20.**

- **Semaine du 9 au 12 juin** : accueil des élèves de seconde **ayant répondu favorablement au sondage** établi par la direction et soumis aux responsables légaux le 29 mai.
- **Semaine du 15 au 19 juin** : accueil de ces mêmes élèves de seconde et, dans la mesure du possible, d'élèves de seconde nouveaux volontaires.
- **Semaine du 22 au 26 juin** :
  - Accueil des élèves de première : priorité sera donnée aux enseignements de spécialité et à un accueil personnalisé destiné aux élèves « fragiles »
  - Accueil des élèves de terminales : priorité donnée aux élèves de terminale susceptibles de passer les épreuves de rattrapage du baccalauréat.

## **B /Conditions d'accueil des élèves :**

- Les élèves entrèrent et sortiront par l'entrée du cours général Giraud (site Diderot) et par l'entrée place Gabriel Rambaud (site des Augustins).
- Les élèves devront porter un masque personnel (fourni si nécessaire par l'établissement dans la limite des stocks à notre disposition). Ils le conserveront dans l'enceinte de l'établissement ; ils pourront l'enlever une fois installés à leur place dans la salle de classe.
- Les élèves devront se nettoyer les mains dès leur arrivée (gel hydroalcoolique mis à disposition).
- Des adultes de l'établissement seront présents aux entrées afin de vérifier que ces règles sont respectées.

## **C/Organisation des cours**

- Les élèves seront répartis par groupe de classe à raison de 15 élèves par salle.
- Les élèves ne changeront pas de salle de cours ni de place (étiquette nominative sur les tables) durant toute la période de cours en présentiel.
  
- Site Diderot : les salles utilisées se situeront au premier étage du bâtiment a et au 4<sup>ème</sup> étage de ce même bâtiment et du bâtiment B (le bâtiment C est réservé aux élèves du lycée professionnel avec entrée et sortie rue ORNANO).
- Site des Augustins : les salles du 4<sup>ème</sup> étage seront privilégiées dans un premier temps

Les premières heures de cours seront considérées comme moments d'accueil. Il conviendra notamment durant ce moment de laisser les élèves s'exprimer sur la période vécue qui aura pu être génératrice de mal être et de questionnements. Il faudra également leur indiquer et leur expliquer les consignes sanitaires du présent règlement :

- **Faire respecter impérativement les distanciations sociales entre les élèves.**
- A l'issue de chaque cours aérer la salle de classe, laisser au maximum les portes ouvertes pour éviter la manipulation des poignées
- Interdire la manipulation des volets par les élèves, l'enseignant s'en charge et devra se désinfecter les mains.
- Faire appliquer les gestes barrières :
- Le port du masque est obligatoire pour l'élève tant que tous les élèves ne sont pas assis à leur table en enseignement général ou à leur poste de travail en atelier
- Maintenir la disposition des tables, des chaises et de la salle de classe en général
- Ne pas autoriser les prêts de matériels individuels ou d'objets entre les élèves

- Limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves si nécessaire alors il faut le désinfecter après chaque usage ou l'isoler à l'air libre pendant plusieurs jours
- Éviter les photocopies et privilégier les moyens audio-visuels (vidéoprojecteurs)
- Limiter au maximum les sorties de salle des élèves notamment pour les toilettes.
- Avant la sortie de la salle de classe par les élèves, s'assurer du port du masque par chaque élève et de la fluidité de la circulation dans les couloirs

## **D/ Déplacements**

Les élèves se rendent dans la salle attribuée à leur groupe en respectant strictement le balisage et les sens de circulation mis en place. Les élèves resteront dans leur salle de classe toute la matinée ; Ils pourront se rendre aux toilettes porteurs de leur masque et en respectant le balisage et le sens de circulation durant les interours. Ils ne devront pas circuler dans le reste de l'établissement.

## **E/ Demi-pension et internat**

Le restaurant scolaire et l'internat sont fermés.

Madame De Nattes et monsieur Lesauvage, CPE en charge de l'internat, organiseront un planning (3<sup>ème</sup> semaine de juin) permettant aux élèves internes de venir à l'internat récupérer leurs affaires personnelles.

## **F/ Continuité pédagogique**

L'enseignement à distance continue pour les élèves de seconde dont les disciplines ne seront pas assurées en présentiel.

Les cours donnés en présentiel aux élèves de secondes seront transmis, dans la mesure du possible, aux élèves ayant fait le choix (sous la responsabilité des responsables légaux) de ne pas revenir au lycée.

L'enseignement à distance continue pour les élèves de première.

L'enseignement à distance continue pour les élèves de terminale à l'initiative des enseignants et dans l'intérêt des élèves.